



S.T.V.I. (Société des Téléphériques de Val d'Isère)
S.A.S. au capital de 2 737 800 €
Siège social : Gare Centrale - 73150 VAL D'ISERE
RCS de Chambéry n° 380 241 513
N° TVA intracommunautaire : FR 89 380 241 513
N° tel : 04. 79. 06. 00.35
Courriel : stvi@compagniedesalpes.fr

Conditions d'attribution des avantages VIP P@ss et VIP Gold

Tout Bénéficiaire du programme VIP P@ss peut, conformément aux termes des Conditions Générales d'Adhésion mises en ligne sur www.valdiserepass.com, prétendre aux avantages VIP P@ss listés ci-après au cours de la saison d'hiver 2011/12, soit du 26 novembre 2011 au 1^{er} mai 2012 inclus.

A noter : L'adhésion au programme VIP P@ss au cours de la saison d'hiver 2011/2012 est offerte pour toute personne justifiant de l'achat au tarif public, dans les sept jours précédant sa demande d'adhésion, d'un Titre « six jours consécutifs » minimum et donnant accès à l'Espace Killy.

Pour ce faire, le justificatif de vente correspondant à l'achat de ce Titre devra être fourni simultanément à la demande d'adhésion.

Afin de récompenser davantage la fidélité des Bénéficiaires de ce programme, des avantages VIP Gold sont attribués automatiquement à tout Bénéficiaire ayant acquis, avec sa Carte VIP P@ss, des Titres équivalant à au moins six journées de ski par saison d'hiver, durant un minimum de trois saisons d'hiver consécutives.

Liste des avantages VIP P@ss et VIP Gold

1. Une réduction immédiate pour les Titres achetés en ligne sur www.valdiserepass.com

VIP P@ss

10% de réduction pour les enfants (de 5 à 13 ans) & les adolescents (de 14 à 17 ans)

5% de réduction pour les adultes (de 18 à 64 ans) & les seniors (de 65 à 74 ans) sur les Titres aux tarifs publics donnant accès à l' Espace Killy et d'une durée de 2 à 15 jours

(Non-cumulable avec d'autres offres ou promotions, telles que le Titre famille)

VIP Gold

20% de réduction pour les enfants (de 5 à 13 ans) & les adolescents (de 14 à 17 ans)

10% de réduction pour les adultes (de 18 à 64 ans) & les seniors (de 65 à 74 ans) sur les Titres aux tarifs publics donnant accès à l' Espace Killy et d'une durée de 2 à 15 jours

(Non-cumulable avec d'autres offres ou promotions, telles que le Titre famille)

2. Un cadeau sous forme de chèque cadeau valable la saison d'hiver suivante

Le Bénéficiaire peut avoir droit à un chèque cadeau valable la saison d'hiver suivante et utilisable pour tout achat parmi les Titres présentés sur www.valdiserepass.com.

La valeur de ce chèque cadeau est déterminée selon le montant total des Titres enregistrés sur la Carte VIP P@ss du Bénéficiaire durant la saison d'hiver 2011/2012. **Seuls les Titres donnant accès à l'Espace Killy (hors Titres piéton, famille et saison) sont pris en compte dans ce calcul.**

Le montant du chèque cadeau est fixé de la manière suivante:

- Attribution d'un chèque cadeau d'une valeur de 45,20 €TTC, (équivalant à une journée de ski sur l'Espace Killy) pour un montant total de 540€ TTC à 759€TTC.

- Attribution d'un chèque cadeau d'une valeur de 90,40 €TTC, (équivalant à deux journées de ski sur l'Espace Killy) pour un montant total de 760€ TTC ou plus.

Le Bénéficiaire sera informé par courriel du montant de son chèque cadeau au moins un mois avant l'ouverture du domaine skiable.

Toutefois, pour tout montant total enregistré sur un VIP P@ss inférieur à 540€ TTC, le Bénéficiaire ne peut donc pas prétendre à l'attribution d'un chèque cadeau.

3. Perte ou vol de la carte

En cas de perte ou vol de sa Carte VIP P@ss, chaque Bénéficiaire a droit à la délivrance d'un duplicata de sa Carte VIP P@ss gratuitement dans la limite d'un seul. Toute délivrance de duplicata supplémentaire est facturée au prix de 5€ TTC au titre des frais de remplacement.

4. Modification / Annulation de la commande

Tout Bénéficiaire du VIP P@ss peut modifier sa commande de Titres, quel qu'en soit le contenu, gratuitement jusqu'à 24 heures avant le premier jour de validité du Titre, dans le cas où il s'agit d'une modification des dates du Titre n'entraînant aucune modification du tarif.

Le Bénéficiaire peut en effet annuler sa commande gratuitement jusqu'à 24 heures avant le premier jour de validité du Titre, en adressant sa demande par courriel à vad.stvi@compagniedesalpes.fr.

5. Promotions spéciales

Il peut y avoir des promotions spéciales destinées aux adhérents du VIP P@ss courant de la saison d'hiver 2011/2012. Les informations concernant ces promotions seront diffusées uniquement par courriel.

6. Les enfants de moins de 5 ans

Les Titres pour les enfants de moins de 5 ans sont gratuits.

Afin d'éviter une attente dans les points de vente pour retirer ces Titres, il est possible d'inscrire ces enfants au VIP P@ss (adhésion de 10€ TTC) et de recharger ainsi leur Titre gratuit simultanément avec l'achat des Titres des autres membres de la famille, via le site www.valdiserepass.com.